

SEPTEMBRE 2024

# Initiatives en matière d'innovation pour 2025 : Guide de présentation d'une demande



**Institut du savoir**  
sur la santé mentale et les dépendances  
chez les enfants et les jeunes



## Référence suggérée:

Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes (2024). *Initiatives en matière d'innovation pour 2024-2025 : Guide de présentation d'une demande.*

Pour en savoir plus sur le présent Guide de présentation d'une demande, veuillez envoyer un courriel à [initiatives@cymha.ca](mailto:initiatives@cymha.ca).

Subventionné par : **Ontario** 

Les opinions exprimées ici sont celles de l'Institut du savoir et ne reflètent pas nécessairement celles de la Province.

# Table des matières

---

À propos des initiatives en matière d'innovation	4
En quoi consistent les programmes adaptés à la culture et pourquoi sont-ils importants?.....	4
Le défi et l'occasion.....	6

---

Conditions de financement	8
Calendrier.....	8
Admissibilité.....	8
Budget.....	9
Processus et critères de sélection.....	10

---

Soutien de l'Institut du savoir et attentes des bénéficiaires	11
Principales activités.....	11
Attentes des demandeurs.....	11
Rapport final.....	12
Partage et mobilisation des connaissances.....	12

---

Conseils pour soumettre votre demande en ligne	14
--	----

---

Références	15
------------	----

---

Annexe : questions pour la présentation d'une demande	18
Renseignements généraux.....	18
Description du projet.....	19
Budget.....	22
Énoncé d'engagement.....	22

## À propos des initiatives en matière d'innovation

La subvention pour les initiatives en matière d'innovation de l'Institut du savoir finance des solutions novatrices à des problèmes urgents dans le secteur de la santé mentale et de services liés aux dépendances chez les enfants et les jeunes de l'Ontario (le secteur). Elle est ouverte aux principaux organismes offrant des services dans le secteur.

À ce jour, l'Institut du savoir a aidé 33 organismes à mettre en œuvre des interventions novatrices pour améliorer la qualité des services et l'accès à ceux-ci. Pour en savoir plus sur nos initiatives antérieures en matière d'innovation, [cliquez ici!](#)

Dans le passé, les projets financés étaient axés sur des solutions portant sur les soins virtuels, les voies d'accès aux soins et l'accès en général. Lors de l'appel de 2023, nous avons mis l'accent sur les efforts visant à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion. L'Institut du savoir poursuit l'appel à des projets novateurs qui s'attaquent à un ou plusieurs obstacles à la mise en œuvre ou à l'évaluation de programmes liés à la santé mentale et aux dépendances chez les enfants et les jeunes en Ontario qui sont adaptés à leur culture respective.

Des subventions pouvant atteindre 75 000 \$ seront accordées pour une période de 18 mois (du 3 mars 2025 au 30 septembre 2026).

### En quoi consistent les programmes adaptés à la culture et pourquoi sont-ils importants?

Les programmes adaptés à la culture en matière de santé mentale et de dépendances sont fondés sur des données probantes et modifiés pour correspondre aux aspects uniques de la culture, de la langue et des valeurs d'un.e client.e<sup>1,2</sup>. Ces programmes sont parfois appelés des interventions adaptées à la culture.

La recherche montre que les programmes adaptés aux besoins des enfants et des jeunes subissant des inégalités systémiques ont tendance

à être plus efficaces que ceux qui ne tiennent pas compte de la culture ou du contexte<sup>3-6</sup>. Par exemple, un examen systématique a montré que les programmes d'entrevues motivationnelles adaptés à la culture donnaient de meilleurs résultats, notamment une plus grande motivation et une plus grande participation au traitement, comparativement au programme auquel participait le groupe témoin<sup>5</sup>.

Les programmes adaptés à la culture remettent en question les idées préconçues au sujet de la santé mentale et tiennent compte des expériences de racisme, de discrimination ou de microagressions des client.e.s dans l'approche d'évaluation et de traitement<sup>7</sup>. Par exemple, les interventions auprès des jeunes Autochtones intègrent des pratiques, des croyances et des valeurs autochtones par l'entremise de rituels significatifs et de la participation de membres importants de leur communauté, comme les aîné.e.s<sup>8,9</sup>.

La mise en œuvre de programmes adaptés sur le plan culturel est un moyen concret et direct d'assurer l'équité et l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les diverses communautés de l'Ontario.

Par exemple, il peut être utile d'avoir recours aux services de courtier.ère.s culturel.le.s; ce sont des [traduction] « paraprofessionnel.le.s formé.e.s pour agir comme médiateur.trice.s ou intermédiaires en contexte clinique »<sup>10</sup>. Ces personnes peuvent offrir des conseils pour obtenir des soins, aider à déterminer les atouts ou les sources de résilience d'une culture, et aider à réduire la honte ou la stigmatisation liées à la maladie mentale<sup>11</sup>.

L'une des considérations importantes dans la mise en œuvre de services adaptés sur le plan culturel est l'attention portée à l'intégration des déterminants sociaux de la santé<sup>12</sup>. La collaboration entre les organismes offrant des services liés à la santé mentale et aux dépendances et les partenaires intersectoriels est essentielle. Il peut notamment s'agir de services de soutien au logement ou à l'emploi ou d'équipes de soins de santé primaires<sup>13</sup>.

## Le défi et l'occasion

Les communautés touchées par les inégalités systémiques constituent une population importante et croissante en Ontario. Une personne sur cinq est un.e immigrant.e au Canada<sup>14</sup>, et plus d'un ménage sur quatre en Ontario s'exprime dans plusieurs langues.

Les organismes de notre secteur ont mis en œuvre plusieurs stratégies pour répondre aux besoins culturels uniques des diverses communautés de l'Ontario, mais les services adaptés à la culture ne sont pas encore répandus<sup>16</sup>. Dans une analyse récente des pratiques organisationnelles visant à promouvoir l'équité raciale, la plupart des organismes ont indiqué fournir des services de traduction (79 %, soit 76 organismes sur 102), mais seulement 57 % d'entre eux ont déclaré offrir des services adaptés à la culture. De plus, les organismes qui offrent des services adaptés à la culture doivent parfois diriger leurs client.e.s vers d'autres organismes; en fait, selon une étude récente, près de 70 % des organismes ont redirigé leurs client.e.s vers d'autres organismes pour qu'ils puissent bénéficier de programmes adaptés à leur culture<sup>16</sup>.

---

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'importance de l'adaptation [culturelle et un glossaire des principaux termes, consultez notre aperçu des programmes adaptés à la culture](#)<sup>22</sup>. Consultez [Un guide pour faciliter l'adaptation culturelle des programmes de santé mentale et liés aux dépendances](#)<sup>23</sup> pour apprendre comment le modèle de validité écologique peut vous aider à adapter les programmes à différents groupes culturels.

L'efficacité des programmes adaptés à la culture et basés sur des données probantes est démontrée par plusieurs examens systématiques<sup>6, 9, 11, 17-19</sup>. Par ailleurs, plusieurs cadres peuvent orienter la façon d'adapter ces types de programmes<sup>1, 21</sup>. Cependant, il existe un écart évident entre la recherche et la pratique, étant donné que les interventions adaptées à la culture ne sont pas mises en œuvre à grande échelle dans notre secteur.

La subvention pour les initiatives en matière d'innovation de l'Institut du savoir financera des projets qui adaptent des programmes fondés. Déterminer si un programme fondé sur des données probantes devrait être adapté (c.-à-d. examiner les conditions pour l'adaptation à l'aide d'une approche axée sur des données ou d'un cadre pratique), puis commencer à adapter ce programme à un groupe culturel en particulier.

- Exemple : En examinant la composition ethnoculturelle de la clientèle d'un programme, il s'avère qu'elle est majoritairement composée de personnes appartenant à des groupes racialisés. Au moyen de groupes de discussion et de consultations, l'organisme sollicite la participation de groupes communautaires pertinents et détermine les aspects qui doivent être adaptés.

L'équipe explore des cadres qui orienteront ses efforts, avec une approche globale de recherche-action participative. L'équipe commence à examiner les adaptations possibles, comme celles énumérées dans un examen systématique par Arora et ses collègues<sup>11</sup>.

- Mettre à l'essai un programme fondé sur des données probantes adapté à la culture.
  - Exemple : Un organisme a travaillé avec diverses communautés touchées par des inégalités systémiques et a commencé à déterminer les aspects des documents associés à son programme de thérapie cognitivo-comportementale (TCC) qui pourraient être adaptés. L'organisme a déjà élaboré des documents pour les adolescent.e.s plus âgé.e.s et souhaite maintenant mettre à l'essai le programme pour les adolescent.e.s plus jeunes du même groupe racialisé. Des groupes de discussion et des entrevues sont prévus pour obtenir la rétroaction des clinicien.ne.s et des client.e.s.
- Reproduire à grande échelle un programme existant adapté à la culture.
  - Exemple : Dans l'un des centres d'un organisme, on a mis en œuvre un programme de TCC pour les jeunes de l'Asie du Sud. Les responsables souhaitent désormais offrir le programme à tous les centres. Par ailleurs, l'organisme souhaite également s'associer au conseil scolaire pour mettre en œuvre le programme.
- Évaluer et améliorer un programme adapté à la culture.
  - Exemple : Il y a cinq ans, un organisme a mis en œuvre un programme de TCC pour les jeunes Noir.e.s en se basant sur les adaptations et les commentaires des jeunes. Les responsables de l'organisme veulent maintenant faire le point sur la pertinence actuelle des adaptations et les améliorations devant être apportées au programme. Ils et elles décident d'utiliser le modèle de processus d'adaptation culturelle<sup>20</sup> pour orienter leurs plans d'évaluation et d'amélioration, en s'assurant d'obtenir la collaboration des jeunes de la communauté pour évaluer le programme et déterminer les points à améliorer.

## Conditions de financement

Dans cette section, nous décrivons le calendrier, les critères d'admissibilité, le budget et les critères de sélection.

### Calendrier

Date	Activité
<b>16 septembre 2024</b>	Lancement de l'appel de demandes
<b>15 novembre 2024</b>	Réception des demandes au plus tard à 16 h
<b>15 janvier 2025</b>	Rétroaction et décisions à communiquer
<b>3 mars 2025</b>	Début de la période d'attribution
<b>Printemps 2025</b>	Réunions de lancement du projet avec l'Institut du savoir et les bénéficiaires
<b>30 septembre 2026</b>	Conclusion du projet
<b>30 octobre 2026</b>	Date limite pour la présentation des rapports finaux

### Admissibilité

Les propositions de projets d'initiatives en matière d'innovation doivent :

- être soumises par un organisme responsable ou un organisme de services essentiels financé par le ministère de la Santé de l'Ontario pour offrir des services liés à la santé mentale ou aux dépendances chez les enfants et les jeunes. Il est fortement recommandé aux organismes qui ne sont pas des organismes prestataires de services essentiels d'établir un partenariat avec l'organisme responsable de leur zone de service;
- décrire une intervention ou une pratique fondée sur des données probantes qui sera adaptée pour répondre aux besoins uniques des enfants ou des jeunes ou de leur famille subissant des inégalités systémiques;
  - démontrer un partenariat au sein de la collectivité ou de la zone de service en général et décrire la participation des partenaires communautaires locaux à la mise en œuvre ou à l'évaluation du programme fondé sur des données probantes;
  - inclure un plan pour mobiliser les jeunes, les membres de la famille et les partenaires de la communauté de façon

significative;

- démontrer la possibilité de reproduire à grande échelle le programme dans l'ensemble du système de services liés à la santé mentale et aux dépendances chez les enfants et les jeunes en Ontario.

Les projets axés uniquement sur la formation du personnel ne sont pas admissibles au financement. Toutefois, la formation peut faire partie du projet; pour autant qu'un lien solide avec l'approche d'intervention soit démontré dans la demande.

## Budget

Éléments ADMISSIBLES :

- coûts de remplacement ou de salaire pour le personnel
- honoraires d'un expert-conseil externe ou d'un entrepreneur (jusqu'à concurrence de 50 % du budget total, sauf entente contraire avec l'Institut du savoir)
- honoraires pour les étudiant.e.s.
- honoraires ou les frais de consultation pour les jeunes ou les membres de la famille pour des activités liées à l'engagement des jeunes ou des membres de la famille
- honoraires des aîné.e.s, des gardien.ne.s du savoir, des courtier.ère.s culturel.le.s ou des partenaires communautaires
- frais de formation (il doit y avoir d'autres activités que la formation du personnel)
- frais de déplacement associés à la collecte de données, aux réunions ou à la formation
- activités de mobilisation des connaissances (jusqu'à concurrence de 5 000 \$)
- coûts des logiciels
- traduction de documents
- coûts administratifs associés au projet (p. ex. photocopie, achat de mesures d'évaluation), jusqu'à concurrence de 10 % du budget total)

Éléments NON ADMISSIBLES :

- dépenses en capital et dépenses de fonctionnement associées aux services existants ou proposés, comme les immeubles et les installations (p. ex. loyer, services publics), mobilier, téléphones et matériel informatique (p. ex. ordinateurs portatifs, tablettes)

Les fonds pour les initiatives en matière d'innovation ne visent pas à

compléter les budgets d'exploitation de l'entreprise.

## Processus et critères de sélection

Un comité d'examen composé d'employé.e.s de l'Institut du savoir, de conseiller.ère.s pour les jeunes et les familles et d'examineur.trice.s externes évaluera toutes les demandes en fonction des critères suivants :

- La demande correspond à l'appel de demandes en cours pour des programmes adaptés sur le plan culturel.
- La demande démontre qu'une action est nécessaire.
- La demande présente des objectifs clairs et raisonnables et l'approche présentée est fondée sur de solides données probantes.
- La demande fait preuve d'innovation et d'originalité dans le travail proposé.
- Un plan de travail et un budget réalistes sont inclus.
- La demande présente des plans de collaboration avec les principaux partenaires au sein du secteur.
- La demande présente des plans pour une mobilisation significative et appropriée des jeunes ou des membres de leur famille.
- La demande comprend des plans préliminaires raisonnables pour l'évaluation du processus et des résultats.
- Elle comprend des plans appropriés pour mobiliser les connaissances acquises par l'entremise de ce travail.
- Elle démontre un potentiel de favoriser l'amélioration de l'équité en matière de santé mentale et de dépendances.

## Soutien de l'Institut du savoir et attentes des bénéficiaires

Un membre du personnel de l'Institut du savoir coordonnera les mesures de soutien adaptées en ce qui concerne l'engagement, la mise en œuvre et la planification de l'évaluation pour les équipes de projet en fonction des priorités, des besoins et des capacités établis. Tous les trimestres, le ou la responsable de projet et un membre du personnel feront le point sur l'avancement du projet.

### Principales activités

#### **Webinaire de bienvenue - avril 2025**

Les équipes de projet présenteront leur travail, en apprendront davantage sur les projets des autres et détermineront les occasions de partager des connaissances ou de collaborer.

#### **Réunion de lancement - mai 2025**

Chaque équipe de projet lié aux initiatives en matière d'innovation participera à une réunion de lancement avec le personnel de l'Institut du savoir pour examiner les plans de projet et discuter des besoins éventuels en matière de soutien.

### Attentes des demandeurs

- Cette subvention vise à fournir des ressources et du soutien sous forme de services de consultation afin d'élaborer, de mettre à l'essai, d'élargir ou d'évaluer un programme fondé sur des données probantes qui tient compte des besoins des enfants et des jeunes et de leur famille sur le plan culturel qui subissent des inégalités systémiques.
- Les bénéficiaires collaboreront avec le personnel de l'Institut du savoir pour contribuer à l'élaboration de ressources qui aideront à la mise en œuvre et à l'évaluation de programmes adaptés à la culture dans le secteur. Par exemple, les équipes de projet fourniront des exemples d'adaptation culturelle et examineront des trousseaux d'outils, des documents d'information ou des fiches-conseils sur la mise en œuvre et l'évaluation de programmes adaptés à la culture.

- Bien que l'Institut du savoir travaillera avec les équipes de projet pendant la durée de la subvention afin de peaufiner les plans de mise en œuvre et d'évaluation, les demandes devront présenter des orientations claires et préliminaires pour les travaux.

## Rapport final

Tous les organismes bénéficiaires de la subvention d'initiatives en matière d'innovation doivent présenter un **rapport final** au plus tard le **30 octobre 2026** (un mois après la fin de la période d'attribution). Le rapport doit porter sur les questions suivantes :

- Quels étaient les buts globaux de la subvention de vos initiatives en matière d'innovation?
- Quelles étaient les principales activités du projet? Comment le projet a-t-il répondu aux besoins uniques des enfants et des jeunes et des familles subissant des inégalités systémiques?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué au succès de votre projet?
  - Quelles difficultés avez-vous éprouvées en cours de route et comment ont-elles été résolues? Quel a été le résultat?
  - Quels ont été les résultats obtenus dans le cadre de ce travail? Comment les avez-vous mesurés? Qu'avez-vous appris pendant la mise en œuvre du projet?
  - Comment avez-vous partagé et mobilisé les connaissances acquises dans le cadre de cette initiative? Ou comment prévoyez-vous le faire?
  - Quelles sont vos prochaines étapes?

Un rapport de 25 pages (sans compter les références et les annexes) est fortement recommandé.

## Partage et mobilisation des connaissances

On demande à tous les bénéficiaires d'une initiative en matière d'innovation de créer un produit des connaissances (à diffuser publiquement) pour communiquer leurs histoires, les résultats d'évaluation et les leçons apprises avec les partenaires du secteur.

L'équipe de projet est invitée à faire preuve de créativité et à envisager des formats attrayants qui conviennent à leur travail et à leur contexte. Les membres de l'Institut du savoir pourront être consulté.e.s en ce qui concerne l'élaboration de produits.

L'organisme bénéficiaire de la subvention d'initiatives en matière d'innovation doit informer l'Institut du savoir de tous les produits du savoir et de toutes les activités de communication liées au projet. L'origine du financement et le partenariat avec l'Institut du savoir doivent être déclarés par les bénéficiaires. Ces derniers doivent également inclure le logo de l'Institut du savoir ou une mention de l'origine du financement sur tous les produits électroniques et imprimés ainsi que sur toutes les affiches et présentations.

Les bénéficiaires de l'initiative en matière d'innovation s'associeront à l'Institut du savoir pour communiquer de l'information sur leurs projets de diverses façons. Il peut s'agir :

- de participer aux efforts de mobilisation des connaissances et de communication après la période d'attribution (élaborer un produit des connaissances pour communiquer au sujet du projet et le promouvoir dans les médias sociaux).
- d'élaborer conjointement et présenter de l'information lors d'activités d'apprentissage ou par l'entremise de publications;
- d'être disponibles pour discuter de leur projet et des leçons apprises avec des collègues et partenaires provinciaux.

## Conseils pour soumettre votre demande en ligne

- **Commencer** : Pour avoir accès aux questions posées dans la demande en ligne, consultez l'annexe. Écrivez vos réponses aux questions ouvertes dans un document Word. Lorsque vous serez prêt.e, vous pourrez les copier dans la demande en ligne.
- **Rédiger de façon concise** : Tenez compte des limites de mots recommandées pour chaque section. Une fois combinées, toutes les réponses aux questions ouvertes doivent faire de cinq à six pages. Votre demande doit être claire et concise afin que les examinateur.trice.s puissent prendre des décisions éclairées.
- **Créer une demande** : Pour créer une demande de subvention, cliquez sur le lien « [Présenter une demande](#) ».
- **Continuer une demande** : Vous n'avez pas besoin de remplir votre demande en une seule séance. Assurez-vous de cliquer sur le bouton « Enregistrer la demande » avant de fermer votre séance.
- **Saisir les renseignements requis** : Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque. Si vous ne les remplissez pas tous, il vous sera impossible de soumettre votre demande. Si un champ ne s'applique pas à votre demande et n'est pas marqué d'un astérisque, vous pouvez le laisser vide.
- **Soumettre la demande** : Après avoir rempli et relu votre demande, cliquez sur le bouton « Soumettre la demande ». Une fois la demande soumise, il est possible de la consulter, mais pas de la modifier.

Envoyez un courriel à [initiatives@cymha.ca](mailto:initiatives@cymha.ca) pour obtenir de plus amples renseignements.

## Références

1. Bernal, G., Jiménez-Chafey, M. I. et Domenech Rodríguez, M. M. (2009). [Cultural adaptation of treatments: A resource for considering culture in evidence-based practice](#). *Professional Psychology: Research and Practice*, 40(4), p. 361–368.
2. Resnicow, K., Baranowski, T., Ahluwalia, J. S. et Braithwaite, R. L. (1999). Cultural sensitivity in public health: Defined and demystified. *Ethnicity and Disease*, 9(1), p. 10–21.
3. Alegria, M., Ali, N. et Fuentes, L. (2019). Strategies for promoting patient activation, self-efficacy and engagement in treatment for ethnic and racial minority clients. Dans M. T. Williams, D. C. Rosen, & J. W. Kanter (Eds.), *Eliminating race-based mental health disparities: Promoting equity and culturally responsive care across settings* (pp. 61–78). Context Press/New Harbinger Publications.
4. Kumpfer, K. L. et Magalhães, C. (2018). [Strengthening families program: An evidence-based family intervention for parents of high-risk children and adolescents](#). *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 27(3), p. 174–179.
5. Self, K. J., Borsari, B., Ladd, B. O., Nicolas, G., Gibson, C. J., Jackson, K. et Manuel, J. K. (2022). [Cultural adaptations of motivational interviewing: A systematic review](#). *Psychological Services*. Publication en ligne anticipée.
6. Steinka-Fry, K. T., Tanner-Smith, E. E., Dakof, G. A. et Henderson, C. (2017). [Culturally sensitive substance use treatment for racial/ethnic minority youth: A meta-analytic review](#). *Journal of substance abuse treatment*, 75, p. 22–37.
7. Cénat, J. M. (2020). [How to provide anti-racist mental health care](#). *The Lancet Psychiatry*, 7(11), p. 929–931.
8. O’Keefe, V. M., Cwik, M. F., Haroz, E. E. et Barlow, A. (2021). [Increasing culturally responsive care and mental health equity with indigenous community mental health workers](#). *Psychological Services*, 18(1), p. 84–92.
9. Richardson, M., Big Eagle, T. et Waters, S. F. (2022, February 7). [A systematic review of trauma intervention adaptations for Indigenous caregivers and children: Insights and implications for reciprocal collaboration](#). *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*. Publication en ligne anticipée.
10. Kirmayer, L. J. et Jarvis, G. E. (2019). [Culturally responsive services as a path to equity in mental healthcare](#). *Healthcare Papers*, 18(2), p. 11–23.
11. Arora, P. G., Parr, K. M., Khoo, O., Lim, K., Coriano, V. et Baker, C. N. (2021). [Cultural adaptations to youth mental health interventions: A](#)

- [systematic review](#). *Journal of Child and Family Studies*, 30(10), p. 2539–2562.
12. Lund, C., Brooke-Sumner, C., Baingana, F., Baron, E. C., Breuer, E., Chandra, P., Haushofer, J., Herrman, H., Jordans, M., Kieling, C., Medina-Mora, M. E., Morgan, E., Omigbodun, O., Tol, W., Patel, V. et Saxena, S. (2018). [Social determinants of mental disorders and the Sustainable Development Goals: A systematic review of reviews](#). *The Lancet Psychiatry*, 5(4), p. 357–369.
  13. Initiative canadienne de collaboration en santé mentale (2006). [Établissant des initiatives axées sur la collaboration entre les services de soins de santé mentale et les services de soins de santé primaires pour les populations ethnoculturelles : Un document d'accompagnement pour la trousse d'outils de l'ICCSM sur la planification et la mise en œuvre pour les prestataires de soins de santé et les planificateurs](#).
  14. Statistique Canada (2023a). (Tableau). [Profil du recensement. Recensement de la population de 2021](#). Produit numéro 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada.
  15. Statistique Canada (2023b). [Le plurilinguisme au sein des ménages canadiens. Recensement de la population, 2021](#).
  16. Kurzawa, J., Danseco, E., Lucente, G., Huang, C., Sundar, P. et Allen-Valley, A. (2022). [Advancing racial equity, diversity, and inclusion in Ontario's child and youth mental health sector: Perspectives of agency leaders](#). *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*. Publication en ligne anticipée.
  17. Aschenbrener, C. et Johnson, S. (2017). [Educationally-based, culturally-sensitive, theory-driven mentorship intervention with at-risk Native American youth in South Dakota: A narrative review](#). *Journal of Child and Family Studies*, 26(1), p. 14–27.
  18. Asher BlackDeer, A. et Patterson Silver Wolf, D. A. (2020). [Evidence mapping: Interventions for American Indian and Alaska Native youth mental health](#). *Journal of Evidence-Based Social Work*, 17(1), p. 49–62.
  19. Meléndez Guevara, A. M., Lindstrom Johnson, S., Elam, K., Hilley, C., McIntire, C. et Morris, K. (2021). [Culturally responsive trauma-informed services: A multilevel perspective from practitioners serving Latinx children and families](#). *Community Mental Health Journal*, 57(2), p. 325–339.
  20. Peterson, L.S., Villarreal, V. et Castro, M.J. (2017). [Models and frameworks for culturally responsive adaptations of interventions](#). *Contemporary School Psychology*, 21, p. 181–190.
  21. Domenech Rodríguez, M. M., Baumann, A. A. et Schwartz, A. L. (2011). [Cultural adaptation of an evidence based intervention: From theory](#)

[to practice in a Latino/a community context](#). *American Journal of Community Psychology*, 47(1), p. 170–186.

22. Erbach, M., Danseco, E. et Porath Eves, A. (2022). [Un aperçu des programmes adaptés à la culture](#). Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes.
23. Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes. (2023). [Un guide pour faciliter l'adaptation culturelle des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances](#).

## Annexe : questions pour la présentation d'une demande

Le formulaire de demande comporte quatre sections :

- Renseignements généraux
- Description du projet
- Budget
- Énoncé d'engagement

La date limite de présentation des demandes est le 15 novembre 2024, à 16 h. Les demandes incomplètes ou en retard ne seront pas prises en considération.

### Renseignements généraux

1. Titre du projet :
2. Montant total demandé (maximum de 75 000 \$) : \$
3. Veuillez indiquer si vous êtes un organisme responsable ou un organisme prestataire de services essentiels.
  - Organisme responsable
  - Organisme prestataire de services essentiels
  - Incertain.e
4. Nom de l'organisme :
5. Votre organisme a-t-il des responsabilités en vertu de la Loi sur les services en français?
  - Oui
  - Non
6. Quel est le budget total de votre organisation, y compris toutes les sources de financement?
  - Moins de 5 millions de dollars
  - De 5 à 25 millions de dollars
  - De 25 à 50 millions de dollars
  - Plus de 50 millions de dollars
7. Zone de service où l'organisme exerce ses activités :
8. Zone de service dans laquelle le projet proposé aura lieu (si elle diffère

de la zone susmentionnée) :

## Description du projet

### **Le défi ou l'occasion**

L'Institut du savoir offre des subventions pour les initiatives en matière d'innovation d'organismes responsables et prestataires de services essentiels (et leurs partenaires) afin de mettre en œuvre et d'évaluer des programmes liés à la santé mentale et aux dépendances chez les enfants et les jeunes en Ontario.

9. Veuillez indiquer sur lequel des aspects suivants votre projet portera :
- Déterminer si un programme fondé sur des données probantes en particulier devrait être adapté (c.-à-d. examiner les conditions pour l'adaptation à l'aide d'une approche ou d'un cadre axé sur des données ou d'un cadre heuristique) et commencer à adapter un programme fondé sur des données probantes à un groupe culturel en particulier
  - Mettre à l'essai un programme fondé sur des données probantes adapté à la culture
  - Procéder à l'expansion d'un programme existant adapté à la culture
  - Évaluer un programme adapté à la culture
  - Autre, veuillez préciser :
10. Quel est le défi que vous allez relever ou l'occasion que vous allez saisir? Qu'est-ce qui vous a amené à lancer ce projet? Comment savez-vous qu'il y a un besoin à combler? Avez-vous des données ou des commentaires qui peuvent le confirmer? Fournissez des renseignements contextuels pertinents, y compris de la documentation existante et des données probantes locales. [Maximum de 250 mots]

## La solution

11. Qu'avez-vous l'intention de faire à ce sujet? Quelle intervention prévoyez-vous mettre en œuvre et mettre à l'essai? Quel cadre théorique utilisez-vous pour orienter votre plan d'adaptation culturelle? Veuillez préciser le programme d'intervention et le groupe culturel particulier avec lesquels vous prévoyez travailler, et justifiez ces choix. [Maximum de 250 mots]
12. Pourquoi pensez-vous que cette solution fonctionnera? Quels résultats prévoyez-vous obtenir? Quels sont les principaux facteurs qui assureront votre réussite dans la mise en œuvre d'un programme adapté à la culture? Comment aborderez-vous les obstacles éventuels? Comment les atténuez-vous? Veuillez vous appuyer sur les données existantes pour appuyer votre plan. [Maximum de 250 mots]
13. En quoi cette initiative est-elle novatrice? En quoi votre approche est-elle différente, nouvelle ou intéressante? [Maximum de 250 mots]

## Le plan

14. Qui participera à ce projet? Comment le personnel, les jeunes, les membres de la famille ou les partenaires communautaires participent-ils? Indiquez les principaux membres de l'équipe et les partenaires pour ce travail et fournissez une brève description du rôle qu'ils joueront dans la gouvernance, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet :
  - Nom du partenaire
  - Rôle :
  - Nom du partenaire :
  - Rôle :
15. Veuillez décrire votre plan de travail relatif au projet, qui comprend les principales activités, les produits livrables, les rôles et les échéances pour ce qui suit : [maximum de 500 mots]
  - La mobilisation (jeunes, familles, partenaires communautaires)

- L'approbation par le Conseil d'éthique (si elle n'est pas requise, veuillez expliquer pourquoi)
  - La conception du projet
  - La mise en œuvre
  - L'évaluation
16. Veuillez décrire un plan d'évaluation préliminaire, qui expose les questions, les indicateurs, les méthodes, les outils, les rôles et les échéanciers de l'évaluation du processus et des résultats. [Maximum de 250 mots]
17. Veuillez décrire les plans préliminaires visant à mobiliser les connaissances acquises et les leçons apprises dans le cadre de ce projet. Consultez le site <http://www.troussemdc.ca/> pour obtenir des idées d'activités et de processus novateurs de mobilisation des connaissances. [Maximum de 150 mots]

### **Les prochaines étapes**

18. Décrivez en quoi vous estimez que cette initiative aura une incidence accrue sur les services liés à la santé mentale et aux dépendances pour les enfants et les jeunes en Ontario. [Maximum de 150 mots]

## Budget

- Personnel
- Les coûts de remplacement ou de salaire pour le personnel (Nom du membre du personnel, titre du poste, temps partiel/plein, taux annuel à temps plein et avantages sociaux, coûts prévus au budget).
- Consultant.e.s et autre services
- Les services de consultation, dont le total peut ne pas dépasser 50% du budget total. Veuillez fournir des lettres d'estimation.
- Autres dépenses
- Veuillez préciser (p. ex. déplacement pour la coordination des services, réunions, etc.). Remarque : les dépenses en matériel et équipement informatiques ne sont pas admissibles.
- Frais d'administration (Frais généraux)
- Énumérez les éléments précis. Les frais d'administration ne peuvent pas dépasser 10 % du budget total.
- Activités de mobilisation des connaissances
- Maximum pouvant aller jusqu'à 5 000 \$.

BUDGET TOTAL (ADDITION DES LIGNES A À E)

## Énoncé d'engagement

En apposant notre signature, nous reconnaissons le temps qu'il faudra prendre pour mener à bien un projet d'Initiatives en matière d'innovation et pour que les membres de l'équipe de projet participent aux activités requises.

(Nom, date et signature), responsable du projet

(Nom, date et signature), membre de l'équipe de projet (facultatif)